



Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

ASSOCIATION SMILE YOUNITED

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
Siège social : 75 Rue Lourmel
75015 Paris

SIREN : 841 355 910 00016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ASSOCIATION SMILE YOUNITED

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 75 Rue Lourmel
75015 PARIS
SIREN : 841 355 910 00016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de l'Association SMILE YOUNITED,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SMILE YOUNITED relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 20 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Réda MEKOUAR

Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	33 008	30 340	2 668	6 092
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	8 487	6 853	1 634	3 184
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS REÇUS PAR LEGS/DONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	41 495	37 193	4 302	9 276
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	24 224		24 224	15 248
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie	153		153	153	
DISPONIBILITÉS	2 108 345		2 108 345	2 110 593	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	12 829		12 829	13 400	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 145 550		2 145 550	2 139 392
	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 187 044	37 193	2 149 852	2 148 668

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
FONDS PROPRES	FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	RÉSERVES		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	REPORT À NOUVEAU	891 089	754 865
	EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	49 689	136 224
	FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
	TOTAL FONDS PROPRES (I)	940 777	891 089
	Total fonds reportés et dédiés (II)	1 185 326	1 236 251
	Fonds dédiés reportés	1 185 326	1 236 251
	TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	1 185 326	1 236 251
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 748	21 329
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres emprunts obligataires		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (IV)	23 748	21 329
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL PASSIF (I+ II + III + IV + V)	2 149 852	2 148 668

Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Total des ventes de biens et services		
	Vente de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de services		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs	3 524 084	4 922 316
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	3 524 084	4 922 316
	Mécénat		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés	1 236 251		
Autres produits	251	19	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		4 760 586	4 922 335
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Autres achats et charges externes	224 722	190 655
	Aides financières		
	Impôts, taxes, et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux provisions	5 944	5 816
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Report des fonds dédiés	1 185 326	1 236 251
Autres charges	3 294 905	3 353 389	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		4 710 897	4 786 111
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		49 689	136 224

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)			
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV)		49 689	136 224
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		4 760 586	4 922 335
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		4 710 897	4 786 111
EXCÉDENT OU DÉFICIT		49 689	136 224
CONTRIB. VOL. NAT.	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat	12 849	12 460
TOTAL		12 849	12 460
CONTRIB. VOL. NAT.	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Charges de prestations en nature		
	Personnel bénévole	-12 849	-12 460
TOTAL		-12 849	-12 460

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 149 851,62 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **49 688,59 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Smile Younited est une association à but non lucratif qui fait appel à la générosité publique.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	33 008			33 008
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	7 517	970		8 487
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	26 916	3 424		30 340
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres	4 333	2 521		6 853
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	24 224	24 224		
Charges constatées d'avance	12 829	12 829		
TOTAL	37 052	37 052		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	12 829	
TOTAL	12 829	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	754 865	136 224			891 089
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	754 865	136 224			891 089

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	Ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations	Transferts	Cloture de l'exercice
Subventions d'exploitation					
Contributions financières d'autres ...					
Ressources liées à la générosité d...	1 236 251	1 185 326	1 236 251		1 185 326
TOTAL	1 236 251	1 185 326	1 236 251		1 185 326

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...				
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	23 748	23 748		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	23 748	23 748		
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...				
Montant des emprunts et dettes c...				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
DONS A RECEVOIR	21 008	
TOTAL	21 008	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	19 920	
TOTAL	19 920	

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires ont été valorisés selon les données suivants:

Nombre de bénévoles : 4

Nombre total d'heures effectué dans l'année : 208 heures

Taux horaire brut SMIC retenu : 11.88€

Taux de charges patronales : 30%

Montant total des contributions volontaires en 2024 : 12 849€

Etat contributeur	Montant total des avantages et ressources en €
Allemagne	6 040
Belgique	30 402
Canada	1 323
Irlande	1 720
Italie	750
Luxembourg	9 425
Royaume-Uni	3 359
Suisse	8 965
Tunisie	360
UAE	2 530
TOTAL	64 874

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir est mise à disposition de toute personne qui en ferait la demande par mail.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 524 335	3 524 335	4 922 335	4 922 335
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	3 524 084	3 524 084	4 922 316	4 922 316
- Dons manuels	3 524 084	3 524 084	4 922 316	4 922 316
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	251	251	19	19
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 236 251	1 236 251		
TOTAL	4 760 586	4 760 586	4 922 335	4 922 335
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	3 286 668	3 286 668	3 345 662	3 345 662
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	3 286 668	3 286 668	3 345 662	3 345 662
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	232 959	232 959	198 382	198 382
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 944	5 944	5 816	5 816
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES	1 185 326	1 185 326	1 236 251	1 236 251
TOTAL	4 710 897	4 710 897	4 786 111	4 786 111
EXCEDENT OU DEFICIT	49 689	49 689	136 224	136 224

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 849	12 849	12 460	12 460
Bénévolat	12 849	12 849	12 460	12 460
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	12 849	12 849	12 460	12 460
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	12 849	12 849	12 460	12 460
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	12 849	12 849	12 460	12 460
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	12 849	12 849	12 460	12 460
EXCEDENT OU DEFICIT				

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	3 286 668	3 345 662	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénat	3 524 084	4 922 316
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	3 524 084	4 922 316
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme	3 286 668	3 345 662	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	251	19
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	232 959	198 382			
TOTAL DES EMPLOIS	3 519 627	3 544 044	TOTAL DES RESSOURCES	3 524 335	4 922 335
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5 944	5 816	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 185 326	1 236 251	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 236 251	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	49 689	136 224	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	4 760 586	4 922 335	TOTAL	4 760 586	4 922 335

			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	12 849	12 460	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 849	12 460
Réalisées en France			Bénévolat	12 849	12 460
Réalisées à l'étranger	12 849	12 460	Prestations en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	12 849	12 460	TOTAL	12 849	12 460

III-ANNEXE AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

1- GENERALITES

Missions sociales :

L'association « SMILE YOUNITED » se donne pour objectifs principaux :

- De collecter des dons auprès de particuliers d'associations ou d'institutions publiques ou privées afin d'apporter un soutien humanitaire aux nécessiteux,
- D'organiser, participer, soutenir des campagnes d'aide humanitaire,
- De soutenir financièrement les orphelins,
- De soutenir les animaux en danger dans les zones sinistrées
- De soutenir les projets culturelles, sportifs et artistiques dans les zones sinistrées ou défavorisées

2- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Cadre légale de référence :

Le CER a été établi conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991, selon les modalités du nouveau règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Règles et méthodes comptables :

L'établissement du CER suit les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'élaboration des comptes annuels. Les modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres ressources sont les suivantes :

- Les ressources collectées auprès du public sont affectées aux missions sociales pour lesquelles elles sont sollicitées à partir d'une ventilation analytique
- Les frais d'appel à la générosité du public sont financés dans la limite des disponibilités du produit de ces appels.
- La totalité des ressources collectées auprès du public a été affectée aux missions sociales et à la recherche de fonds.

3- LES RESSOURCES

Les ressources collectées auprès du public sont les dons spontanés des particuliers et des entreprises ou les dons versés suite à nos campagnes d'appel à dons en ligne.

Ces ressources peuvent être directement affectées aux missions sociales, si c'est le souhait des donateurs, ou être affectés en fonction des besoins des projets, lorsque les donateurs ne précisent pas de souhait d'affectation.

L'identification de ces ressources est permise par une identification analytique sur la base des extractions du logiciel de gestion, qui permet le rapprochement entre les dons et les projets pour lesquels les dons ont été effectués.

Formes d'appel à la générosité du public

- Les appels à dons sont effectués au moyen de mailing et de publication sur les réseaux sociaux.
- Tous les produits reçus sont liés à la générosité du public.
- Reprises sur provisions et dépréciations : **Néant**
- Utilisations des fonds dédiés antérieurs : **1 236 251€**

4- VENTILATION DES EMPLOIS ENTRE MISSIONS SOCIALES, FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT DANS LE CROD ET LE CER

- Missions sociales réalisées en France et à l'étranger

Les missions sociales sont exclusivement réalisées à l'étranger et comprennent de biens et de services à destination des populations ciblées, au moyen de notre correspondant sur le terrain.

- Les frais de recherches de fonds

Néant

- Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont composés essentiellement des honoraires de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, ainsi que des charges de relations publiques.

5- PRINCIPES D’AFFECTATION DES RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC AUX EMPLOIS PAR DESTINATION DANS LE CER

Toutes les ressources collectées par Smile Younded sont liées à la générosité du publique et servent à financer les missions sociales et les frais de fonctionnement.

6- INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L’association bénéficie du soutien de bénévoles pour leur expertise et l’appui qu’ils apportent par ailleurs à des tâches administratives.

Pour l’exercice 2024, les contributions volontaires sont valorisées à **12 849€**.